

Déplacements à vélo

- [Pistes cyclables](#)
- [Stationnement des vélos](#)
- [LOVELO](#)



Pistes cyclables

La Ville et la Métropole aménagent certaines rues pour créer des pistes cyclables et aussi permettre une circulation à vélo plus simple et en sécurité. Grâce à des voies dédiées et clairement délimitées entre les voitures, les bus et les vélos, prendre son vélo pour ses trajets quotidiens est désormais plus agréable, plus confortable et surtout plus sûr.

Retrouvez l'intégralité des [pistes cyclables de Grand Quevilly en cliquant juste ici](#).

Stationnement des vélos

De nombreux arceaux pour stationner votre vélo en toute sécurité ont été installés un peu partout en ville. Vous pouvez ainsi effectuer vos déplacements quotidiens sans vous soucier de votre vélo une fois sur place.



LOVELO

LOVELO, le service de vélo de la Métropole est implanté à Grand Quevilly.

LOVELO libre-service

LOVELO libre-service est un service pour louer un vélo sur une courte durée. Seize stations sont implantées dans différents quartiers de la Ville.

Le pass 1 jour vous permet d'utiliser les vélos dans toute la Métropole pendant 24h pour 1€. A chaque trajet, les 30 premières minutes sont gratuites et vous serez ensuite facturés 1€ par tranche de 30 minutes supplémentaire. La Métropole propose également des pass « 7 jours » (5€) et un abonnement à l'année pour 25€.

Retrouvez l'emplacement des stations sur le [site de LOVELO Libre-service, onglet « Station »](#).

LOVELO stationnement

Des parcs à vélos sont implantés en ville. Ils permettent de disposer d'une place dédiée et sécurisée rien que pour votre vélo, tout près de chez vous.

Pour utiliser ce service, vous pouvez souscrire à un abonnement annuel ou mensuel ou acheter un ticket horaire pour une journée ou une demi-journée. Réservez votre place sur le site <https://portail.larucheavelos.fr/rouen> ou via l'application mobile LOVELO stationnement.